

Le jour du seigneur : étude de dogmatique chrétienne et d'histoire [suite]

Autor(en): **Thomas, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques**

Band (Jahr): **20 (1887)**

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-379407>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE JOUR DU SEIGNEUR

ÉTUDE DE DOGMATIQUE CHRÉTIENNE ET D'HISTOIRE

PAR

L. THOMAS ¹

Second article : Documents païens.

INTRODUCTION

Y a-t-il dans les documents païens des traces de l'institution du sabbat primitif, en dehors de la ligne centrale des Révélations, c'est-à-dire, en fait, en dehors des juifs et des chrétiens ou de l'influence des uns et des autres ?

Telle est la question que nous avons à examiner le plus sommairement possible et dont l'examen approfondi, qui rentrerait spécialement dans le domaine de l'histoire des religions, des arts et des sciences, serait susceptible de provoquer des études vastes, difficiles et des développements considérables.

Ce qui serait déjà bien propre à le faire sentir, c'est l'opposition souvent tranchée des opinions qui se sont fait jour à cet égard depuis les temps anciens jusqu'à notre époque.

Citons-en quelques exemples, en parlant en même temps soit de la semaine, soit de la célébration du 7^{me} jour.

D'un côté, les juifs alexandrins Aristobule et Philon sont portés à retrouver beaucoup trop dans l'antiquité païenne le respect du 7^{me} jour. On connaît le mot de Philon, qui est sus-

¹ Voir la livraison de mars, pag. 136.

ceptible, il est vrai, de plusieurs interprétations et qui désigne le sabbat comme *ἐορτὴ τοῦ παντός, μονή πάσης ἀρχαίας καὶ τοῦ κόσμου γενέθλιος*, c'est-à-dire, comme une fête de l'univers, la seule appartenant à tous les peuples et contemporaine du monde¹. De l'autre, des autorités juives anciennes et considérables ne feraient remonter l'institution du sabbat qu'au séjour des Israélites dans le désert de Mara. (Ex. XV, 25².)

Parmi les Pères, les uns, tels que Clément d'Alexandrie et Eusèbe de Césarée³, suivent l'exemple d'Aristobule et de Philon, tandis que d'autres, comme Cyrille d'Alexandrie et Théodoret⁴, ne voient dans le sabbat qu'une institution de l'Ancienne Alliance.

Au XVII^e siècle, Grotius, dans son *de veritate religionis christianæ*⁵ insiste sur l'universalité de la célébration du 7^{me} jour, et Selden le réfute dans son *de jure naturali et gentili juxta disciplinam hebræorum*, Londres, 1640.

Jurieu, dans son *Histoire critique* (1704, p. 104), dit au sujet de l'antiquité antémosaïque du sabbat : « Cette question a été extrêmement agitée dans notre siècle, et il n'y a point d'auteurs qui, ayant écrit sur le décalogue ou sur le second chapitre de la Genèse, n'aient amplement traité cette matière. Presque tous nos théologiens sont dans le sentiment que l'institution et l'observation du sabbat sont de tout temps. Les docteurs qui sont dans l'opinion contraire se font remarquer par leur singularité et se sont mis une grande foule de contradicteurs sur les bras. Gomarus, célèbre théologien de l'académie de Leyde⁶, est un de ceux qui ont osé se séparer de la foule. Mais Rivet⁷,

¹ *De opif. mundi*, I, 21.

² L'Éternel y donna au peuple des lois et des ordonnances.

— Voir Jurieu, *Histoire critique*, p. 109. — Lotz, *Quæst. de hist. sab.* p. 9.

³ *Stromat.*, V, chap. 14, § 108, 109.— *Préparation évangélique*, XIII, chap. 12, 13.

⁴ Voir Spencer, *De legibus Hebr.*, p. 42, 44.

⁵ Ouvrage paru d'abord en hollandais, 1622; en latin, 1627.

⁶ C'est le fougueux calviniste, adversaire des arminiens.

⁷ Ce doit être André Rivet, théologien français, collègue de Gomarus à l'université de Leyde. Il semble du reste qu'il y ait dans ces dernières lignes de Jurieu une étrange méprise: Gomarus apparaît comme l'adver-

dans sa dissertation de l'origine du sabbat, lui met en tête une foule de témoins. Le partage est un peu moins inégal entre les docteurs de l'Eglise romaine. Cependant je crois qu'il y en a pour le moins autant qui tiennent pour l'antiquité du sabbat, que d'autres qui la combattent. Je crois aussi qu'entre les Juifs modernes, le plus grand nombre est pour cette antiquité du sabbat. »

Jurieu avoue ensuite que lui-même, après s'être « laissé emporter à la multitude, » a « été contraint d'en revenir après avoir bien étudié la matière. » Cependant l'opinion qu'il a développée est réellement intermédiaire, car s'il n'admet pas l'antiquité antémosaïque du sabbat, il admet celle de la semaine, double opinion qui est également celle de Oehler et celle de l'évêque de Carlisle. Mais la raison qu'il donne (p. 112) pour justifier le parti qu'il a pris à l'égard de la semaine, ne semble guère admise par ces deux théologiens : elle est tirée de la tradition concernant les sept jours de la création, en tant qu'elle avait dû se conserver et se transmettre par les patriarches.

L'illustre astronome Laplace, dans son *Exposition du système du monde*, ouvrage dont la première édition parut en 1796, n'hésite pas à dire ¹ : « La semaine, depuis la plus haute antiquité, dans laquelle se perd son origine, circule sans interruption à travers les siècles, en se mêlant successivement aux calendriers successifs des différents peuples. Il est remarquable qu'elle se trouve identiquement la même sur toute la terre... C'est peut-être le monument le plus ancien et le plus incontestable des connaissances humaines ; il paraît indiquer une source commune, d'où elles se sont répandues... »

De son côté, Fr. Arago s'exprime ainsi ² : « Gouget, adoptant sans réserve les opinions de Philon, de Josèphe, de saint Clément d'Alexandrie, a prétendu qu'une période de sept jours fut

saire du sabbat primitif et Rivet comme son partisan. Or, comme on pouvait s'y attendre, c'est précisément l'inverse qui est vrai, ainsi que cela ressort des détails que Henke a donnés récemment sur cette controverse. (*Theologische Studien und Kritiken*, 1886, p. 645.)

¹ Cinquième édition, tome I, p. 34.

² *Astronomie populaire*, IV, p. 650.

en usage chez tous les peuples de l'antiquité. D'autres, Costard, par exemple, ont soutenu que les seuls Juifs employèrent la semaine dans ces temps reculés¹. Il en est enfin, parmi lesquels je citerai Daunou, qui repoussent l'une et l'autre de ces opinions extrêmes. Suivant eux, la semaine figure, comme division du temps, chez les anciens Chinois, chez les Juifs, les Egyptiens, les Chaldéens et les Arabes. D'autre part, l'institution leur paraît avoir été inconnue en Perse, en Grèce, à Rome, à Carthage, etc. Telle est aujourd'hui l'opinion qui a le plus d'adhérents ; mais nous ne pouvons pas, sans sortir de notre cadre, nous livrer à la discussion minutieuse des passages qui ont semblé l'appuyer sur des bases solides. »

Parmi les théologiens de notre époque, Hengstenberg² et Oehler³ eux-mêmes ont pensé que le premier commandement du sabbat se trouvait dans Ex. XVI, bien qu'Oehler admette d'ailleurs l'existence pour les patriarches de la semaine qui, selon lui, s'est formée vraisemblablement comme division du mois lunaire synodique (p. 195), et la large diffusion, dans l'antiquité, du respect pour le nombre 7 (p. 194). Fréd. Godet, tout en reconnaissant hautement l'institution paradisiaque du sabbat, a dit que chez les nations païennes on ne trouve « nul vestige d'une forme sabbatique quelconque. ⁴ » Par contre, nous pouvons citer comme étant d'un autre sentiment Oswald, d'Orelli⁵ et bien d'autres.

Quelques mots encore sur les différentes opinions émises plus ou moins récemment sur les nations païennes où se trouvait l'institution de la semaine, et nous arriverons à ce qui nous semble le mieux établi, dans l'état actuel de la science, sur le sujet général des traces du sabbat primitif parmi les nations païennes.

¹ « On peut voir cette opinion développée par Alfr. Maury, dans une note d'une dissertation de Biot sur la « Chronologie astronomique, » insérée au t. XXII des *Mémoires de l'Académie des sciences.* »

² *Ueber den Tag des Herrn*, p. 10, 15.

³ *Real-Encyklopädie*, 1. Aufl. XVI, p. 194.

⁴ *Conférences de Genève*, I, 33, 35.

⁵ Art. « Sabbath » dans le *Handwörterbuch* et dans la *Real-Encyklopädie*, 2. Auflage.

Nous avons déjà vu que Laplace et Goguet¹ admettaient l'universalité de l'institution de la semaine.

Alex. de Humboldt reconnaissait l'institution de la semaine chez les Hindous, les Chinois, les Assyriens, les Egyptiens et en général chez la plupart des peuples de l'ancien monde, mais non chez les Péruviens, comme le faisaient Bailly et Lalande, ni chez aucun autre peuple de l'Amérique, ni chez les habitants du Latium et de l'Etrurie, ni chez les Persans et les Japonais².

Nous avons dit que Fr. Arago parle de l'opinion de Daunou comme ayant recruté le plus grand nombre d'adhérents et comme admettant la semaine chez les anciens Chinois, les Juifs, les Egyptiens, les Chaldéens et les Arabes, mais non chez les Perses, en Grèce, à Rome, etc.

Oschwald parle de l'institution de la semaine chez toutes les nations historiques de l'antiquité, en particulier chez les peuples sémitiques autres que les Hébreux, chez les Grecs, les Egyptiens, les tribus indo-germaniques, les Chinois (p. 13), et d'une célébration du 7^{me} jour chez les Egyptiens, les Arabes, les Grecs, les Romains et les nègres de la Côte-d'Or (p. 15).

G. Godet, dans une des notes fort intéressantes dont il a fait suivre sa traduction des *Origines de l'histoire sainte d'après la Genèse*, par Thiersch (1882, p. 404), insiste sur l'institution de la semaine et sur la célébration du 7^{me} jour chez les Babylo niens, sur l'institution de la semaine chez les Chinois et les Péruviens.

Riehm, dans l'article *Woche* du *Handwörterbuch* admet l'institution primitive de la semaine, « par exemple, chez les Chinois, les Péruviens et les Babylo niens. »

D'Orelli, dans l'article *Sabbath* du *Biblisches Handwörterbuch* (p. 781) dit que d'autres peuples que les Israélites, en particulier les Assyriens et les Babylo niens, avaient non seulement la semaine, mais encore un certain repos le 7^{me} jour.

¹ *De l'origine des lois, des arts et des sciences et de leurs progrès chez les différents peuples*. Paris, 1758, 3 vol. L'édition la plus récente est de 1820.

² *Vues des Cordillères et monuments des peuples indigènes de l'Amérique*. Paris, 1816, I, 340.; II, 227, 244.

Dans l'état actuel de nos connaissances, je ne voudrais insister ni sur les Egyptiens, ni sur les Arabes, ni sur les Péruviens, ni sur les Chinois, ni sur les Grecs et les Romains, ni sur les Indo-Européens en général, ni sur les Slaves en particulier, bien que la question ne me semble ni simple ni également épuisée sur ces divers points.

Mais je crois utile de faire ressortir l'antiquité du respect du chiffre 7 en général dans le monde païen, puis de relever ce qui peut concerner l'institution de la semaine et même la célébration du 7^{me} jour surtout chez les Assyriens et les Babylo-niens, d'une part, et, de l'autre, chez les nègres de la Côte-d'Or.

§ 1^{er}. Les Egyptiens.

A. LA SEMAINE ÉGYPTIENNE

a) *Avant Lepsius.*

Nous avons vu qu'Alex. de Humboldt en 1816 rangeait les Egyptiens parmi les peuples qui avaient primitivement la semaine. Telle était aussi l'opinion d'Ideler, dans son *Handbuch der mathematischen und technischen Chronologie*¹, qui jouit d'une grande autorité; et Fréd. Schlegel, dans sa *Indische Bibliothek*, faisait largement rayonner d'Egypte cette institution².

En 1839, Champollion-Figeac, dans l'*Univers pittoresque* (Egypte ancienne, p. 96), disait, après avoir parlé de l'année et du mois des Egyptiens : « Alors aussi existait la semaine, l'un des plus antiques vestiges de la civilisation. On croit que le nombre des jours de la semaine fut tiré du nombre des planètes alors connues et qu'on donna aux jours de la semaine les noms de ces mêmes planètes. Il est certain du moins que l'antiquité classique nous a conservé cette période ainsi constituée. C'est ainsi sur cet ordre, — l'ordre indiqué par Dion Cassius et dont nous parlerons bientôt, — que repose un des usages les plus universellement répandus, la semaine, et peut-être le seul dans les sociétés modernes qui ait pour lui une si haute sanction d'an-

¹ 1825, I, p. 178.

² D'après Lepsius, *Die Chronologie der Aegypter*. 1849, I, p. 131,

tiquité et de durée. L'Égypte est donc arrivée jusqu'à nous, et c'est elle qui règle encore une de nos principales institutions publiques, la division civile du temps la plus usitée. »

b) *Lepsius.*

Telle était l'opinion générale parmi les savants de l'époque, mais depuis l'apparition de l'ouvrage de Lepsius sur la Chronologie égyptienne, un grand changement s'est opéré sous ce rapport.

Lepsius a soutenu carrément (I, p. 131..) que la semaine des Égyptiens était non de 7 jours, mais de 10, que c'était la décade, et qu'elle apparaissait sur tous les monuments égyptiens à partir du temps des grandes pyramides.

Cette thèse a eu le plus grand succès et elle semble avoir été dès lors généralement adoptée, sauf peut-être en Angleterre¹. Elle l'a été en particulier par Oehler, Maspero et Fr. Lenormant, Schrader².

J'avoue toutefois que la sentence de Lepsius ne me semble pas définitive et que si après lui il faut bien considérer la décade comme l'institution officielle de l'Égypte, on pourrait cependant admettre à côté d'elle une autre institution plus ancienne et ayant toujours conservé une certaine existence populaire ou sacerdotale, à savoir la semaine, de la même manière, par exemple, que les Hébreux avaient en même temps une année religieuse et une année civile; les Chaldéens, une année astronomique et une année ordinaire, religieuse et civile³.

Lepsius lui-même nous fournira nos principaux arguments.

1° Il reconnaît que la sainteté du chiffre 7 était au moins aussi ancienne chez les Égyptiens que chez les Hébreux, et il en donne plusieurs preuves (p. 132, note 3).

2° Il admet que les Égyptiens ont eu un calendrier lunaire

¹ *Contemp. Review.* Oct. 1886, p. 529.

² *Real-Encyclopädie*, 1. Aufl. XIII, p. 195. — Lenormant, *Histoire ancienne de l'Orient*. 9^e édit. III, p. 112. — *Theologische Studien und Kritiken*. 1874, p. 343, 346.

³ Lenormant, *Histoire ancienne de l'Orient*. 9^e édit. III, p. 179, etc.

avant d'avoir le calendrier solaire. Il dit même (p. 156..) : « Il n'est guère admissible que les plus anciens peuples ne soient pas partis du mois lunaire pour arriver de là au cycle plus grand de l'année. L'année solaire naturelle ou artificielle constitue par sa nature un progrès essentiel dans la mesure du temps ; elle suppose déjà un calendrier. Je crois donc que les Egyptiens aussi sont partis primitivement de l'année lunaire et que leur calendrier solaire appartient à un degré supérieur de leur civilisation. Il est de plus complètement impossible qu'un peuple qui a formé un calendrier solaire ne connaisse pas ou ait complètement oublié le calendrier lunaire, qui lui a servi d'échelon. Dans un développement régulier aucun état antérieur n'est assez complètement absorbé par les états immédiatement consécutifs pour ne pas laisser après lui des restes témoignant de son ancienne existence ». Lepsius voit de semblables restes de l'ancien calendrier lunaire égyptien dans la division de l'année en 12 mois, et il continue en disant : « Il est donc très vraisemblable qu'en Egypte l'année lunaire ne resta pas complètement inobservée, mais qu'au contraire elle continua d'être prise en considération par les prêtres à côté de l'année solaire. » Il croit même que c'est cette année lunaire qui est désignée par certains monuments égyptiens comme étant la « petite année », par opposition à la « grande année » qui serait l'année solaire¹. (Comp. p. 154, 156.)

3^o Lepsius dit en outre (p. 133) que la semaine paraît avoir son origine dans un calendrier lunaire, de même que la décade suppose un mois de 30 jours et par conséquent l'année solaire.

4^o Enfin il ne me paraît point tenir un compte suffisant d'une importante donnée de Dion Cassius².

¹ Rappelons encore ici Gen. 50 : 3, 10. Il est possible, en effet, que le deuil de 7 jours, fait en l'honneur de Jacob par Joseph à l'aire d'Athad, fut conforme aux coutumes égyptiennes, de même que les 70 jours de l'embaumement. Comp. *Contemp. Review*. 1886, p. 529. — Peut-être faudrait-il aussi mentionner ici le songe de Pharaon où il était question de 2 semaines d'années, les 7 vaches grasses et les 7 beaux épis représentant 7 années d'abondance ; les 7 vaches maigres et les 7 épis brûlés, 7 années de disette. (Gen. 41 ; 1-7, 25-32, 47, 54.)

² Consul pour la seconde fois en 229 après Jésus-Christ.

En exposant cette donnée, nous serons tout naturellement conduit à indiquer les quatre explications qui ont été proposées de l'ordre actuel de la semaine planétaire.

B. EXPLICATION DE L'ORDRE ACTUEL DE LA SEMAINE
PLANÉTAIRE.

Dion Cassius, dans son *Histoire romaine*, après avoir parlé de la prise de Jérusalem par Pompée, des Juifs, de leurs coutumes, de leur sabbat, « le jour qui porte le nom de Saturne » ou « le jour de Saturne » ¹, consacre deux paragraphes entiers à la désignation planétaire des jours de la semaine, désignation qui se retrouve encore plus ou moins modifiée dans les langues de la plupart des peuples civilisés, qui ne correspond à aucune série des planètes envisagées en elles-mêmes et qui dans les inscriptions cunéiformes n'apparaît point encore, tout au moins, comme fixée, ainsi que nous aurons l'occasion de le constater.

« L'usage de déterminer l'ordre des jours d'après les 7 astres qu'on appelle planètes, vient des Egyptiens ², dit Dion Cassius (XXXVII, 18, 19), il existe chez les autres peuples ³; mais, suivant mes conjectures, il ne remonte pas à une époque éloignée ⁴. Les anciens Grecs, du moins autant que je puis le savoir, ne le connaissaient pas; mais puisqu'il est adopté aujourd'hui dans tous les pays ⁵ et par les Romains eux-mêmes, comme une coutume nationale ⁶, je veux exposer en peu de mots comment et suivant quelles règles il a été établi.

¹ Τὰς τοῦ Χρόνου δὴ ὀνομασμένας ἡμέρας. τῇ τοῦ Χρόνου ἡμέρᾳ.

² Κατέστη μὲν ὑπ' Αἰγυπτίων. — Je suivrai la traduction donnée par Gros, dans son *Histoire romaine* de Dion Cassius, traduite en français avec des notes, et le texte en regard. Paris, 1850; mais en donnant en même temps le texte grec et même la traduction qui me semble la plus exacte, toutes les fois que cela me paraîtra utile.

³ Πάρεστι δὲ καὶ ἐπὶ πάντας ἀνθρώπους. Proprement: Parmi toutes sortes d'hommes.

⁴ Οὐ πάλαι ποτὲ, ὡς λόγῳ εἰπεῖν, ἀρξάμενον. Plus exactement: non pas: suivant mes conjectures, mais: pour ainsi dire, ou: il ne remonte pas à une époque relativement éloignée.

⁵ Τοῖς τε ἄλλοις ἄπασιν. Proprement, parmi tous les autres.

⁶ Ἐπιχωριάζει, καὶ ἤδη τοῦτο σφίσι πάτριον τρόπον τινά ἐστι. Proprement:

» D'après ce que j'ai appris, il repose sur deux systèmes faciles à comprendre, mais qui s'appuient chacun sur une certaine théorie ¹. »

Voici donc le premier de ces systèmes, système curieux, pouvant être qualifié de mystique et paraissant n'avoir aucun fondement, ni réel ni historique :

« Si, rapportant à ces astres, d'où dépend toute la magnifique ordonnance des cieux, l'harmonie fondée sur l'intervalle de la quarte ² et qui est regardée comme tenant la première place dans la musique, on suit l'ordre dans lequel chacun accomplit sa révolution ; si, commençant par le cercle qui est le plus éloigné du centre et qui est consacré à Saturne, on laisse de côté les deux cercles qui viennent ensuite et on désigne le 4^{me} par le nom du dieu auquel il est dédié ; si, après celui-là, franchissant encore les deux suivants, on arrive au 7^{me}, et que, parcourant les autres d'après la même marche, on donne successivement aux jours le nom du dieu auquel chaque astre est consacré, on trouvera entre l'ordre des jours et celui des cieux un rapport fondé sur la musique. Tel est, dit-on, le premier système ³. »

Arrivons maintenant au second, qui mérite beaucoup plus de fixer notre attention, présente un caractère astrologique prononcé et semble avoir un fondement historique ⁴.

puisqu'il s'est établi aujourd'hui... et parmi... et cela déjà comme une espèce de coutume nationale.

¹ Ἦκουσα δὲ δυο λόγους, ἄλλως μὲν οὐ χαλεπῶς γνωσθῆναι, θεωρίας δὲ τινος ἐχομένους.

² Τὴν ἁρμονίαν τὴν διὰ τεσσάρων καλουμένην. Littré dit sur le mot *tétracorde* : 1° ancienne lyre à quatre cordes ; 2° échelle ou série de quatre sons consécutifs. La musique des anciens toujours était fondée sur des tétracordes, et non sur des gammes ou échelles de 7 sons. — Voir sur le rôle qu'ont joué les théories musicales dans les conceptions astronomiques de Pythagore, de Platon et même, dans les temps modernes, de Tycho-Brahe, de Kepler et de Newton, *Cosmos*, traduction française, III, p. 479-483, 602-605.

³ Εἷς μὲν δὴ οὗτος λέγεται λόγος. Mieux : Tel est le premier système exposé.

⁴ Le fondement historique de ce système est confirmé par le témoignage de l'astrologue alexandrin Paul, qui dit dans son *Introduction à l'astro-*

« Voici le second, continue Dion Cassius : comptez les heures du jour et celles de la nuit, en commençant par la première. Attribuez cette 1^{re} heure à Saturne, la suivante à Jupiter, la 3^{me} à Mars, la 4^{me} au Soleil, la 5^{me} à Vénus, la 6^{me} à Mercure, la 7^{me} à la Lune, en suivant l'ordre des cercles fixés par les Egyptiens. Faites plusieurs fois cette opération : lorsque vous aurez parcouru les 24 heures d'après la même marche, vous trouverez que la 1^{re} heure du jour suivant échoit au Soleil. Opérez de la même manière sur les 24 heures de ce jour, et la 1^{re} heure du 3^{me} jour reviendra à la Lune. Si vous appliquez ce procédé aux autres jours, chaque jour sera donné au dieu auquel il appartient. »

Fr. Arago ¹ ne parle que de cette seconde explication et il dit à son sujet :

« L'ordre suivant lequel les jours de la semaine se succèdent actuellement, avec leurs désignations planétaires (le soleil et la lune étant considérés comme des planètes), porte

logie (p. 165) : « La première heure du jour de Saturne est sous l'influence de cette planète, qui est le gouverneur (*κύριος*) de tout le jour. La seconde appartient, sous le gouvernement de Saturne, à Jupiter. La troisième relève de Mars, etc. » C'est ainsi que l'heure du jour suivant arrive à être sous le gouvernement du Soleil, précisément comme le dit Dion. « Si l'astrologue connaît celui qui gouverne chaque jour et lui donne son nom, est-il dit encore, il sait aussi sous quelle influence se trouve chaque heure. Il s'agit donc de trouver le gouverneur de chaque jour du mois ou le jour hebdomadaire correspondant, » etc. Voir Ideler, *Handbuch der mathematischen und technischen Chronologie*, I, p. 179.

Quoique Dion Cassius soit le premier des auteurs dont les écrits nous soient parvenus, qui parle aussi explicitement et complètement de la désignation planétaire des jours de la semaine, il est hors de doute que cette dénomination ne fût connue et pratiquée beaucoup plus tôt. Tibulle, contemporain d'Auguste, parle déjà du jour de Saturne comme synonyme du jour du sabbat. (*Eleg.* I, 3, 15-18). Frontin, qui écrivait sous Nerva, de même. (*Strat.* II, 1, 17.) Justin-martyr, qui vivait au milieu du second siècle, remarque que Christ a été crucifié la veille du jour de Saturne et qu'il est apparu à ses disciples le lendemain de ce jour. (*Apologet.* I, 67.) Tertullien, né vers le milieu du second siècle, parle du jour de Saturne comme étant notre samedi, et du jour du Soleil, comme étant notre dimanche. (*Apologet.* c. 16.) — Voir Ideler, II, p. 177. Lotz, p. 15.

¹ *Astronomie populaire*, II, p. 651.

l'empreinte indélébile d'un ancien système d'astronomie¹ d'après lequel les planètes étaient d'autant plus distantes de la terre qu'elles mettaient plus de temps à faire dans le ciel leurs révolutions apparentes. Ainsi, dans ce système, la Lune était la planète la plus voisine ; venait ensuite Mercure, puis Vénus, puis le Soleil, puis enfin Mars, Jupiter et Saturne.

On avait ainsi, en affectant à chaque planète le signe par lequel on les représente, la série suivante :

Saturne.	Jupiter.	Mars.	Soleil.	Vénus.	Mercure.	Lune.
♄	♃	♂	☉	♀	☿	☾

De cette série, en suivant l'indication donnée par Dion Cassius, va résulter l'ordre actuel des jours de la semaine :

Samedi.	Dimanche.	Lundi.	Mardi.	Mercredi.	Jeudi.	Vendredi ² .
♄	☉	☾	♂	♀	♃	♀

¹ Arago l'appelle un peu plus loin « le plus ancien système astronomique. » Cette désignation est confirmée par de Humboldt, *Cosmos*, III, p. 686, 692. Entre autres, il renvoie à Cicéron : *De Republ.* VI, 10, et dit que le système est positivement caractérisé comme étant le plus ancien par Ptolémée (*Almageste* XI, 1), qui, pour sa part, blâme les motifs pour lesquels « les modernes ont placé Vénus et Mercure en deçà du Soleil. »

Lotz (p. 17) estime que ce système était celui de Pythagore, d'après Pline, *Hist. nat.* II, 22, 20 § 84, et Censorin, *De die nat.* c. 13. De même l'abbé Barthélemy : *Voyage du jeune Anacharsis*. Paris, 1790, t. III, p. 347. — Mais tel n'est pas tout à fait l'avis de Humboldt. Il dit en effet (*Cosmos*, III, p. 461) : « Dans la structure du ciel imaginée jadis par Pythagore et décrite par Philolaüs, parmi les 10 sphères célestes qui font leur révolution autour du feu central du foyer du monde (*ἑστία*), immédiatement au-dessous du ciel des étoiles fixes, sont nommées les 5 planètes, suivies du Soleil, de la Lune, de la Terre et de l'antipode de la terre (*ἀντίχθων*). » Puis il renvoie à Boekh, *De Platonico systemate caelestium globorum et de verâ indole astronomiæ Philolaïcæ*, p. XVII, et Philolaüs, 1819, p. 99. — Dans l'article Pythagore du *Dictionnaire des sciences philosophiques*, P. Janet dit que pour lui Philolaüs, contemporain de Socrate, est « le seul représentant du pythagoricisme primitif. c'est-à-dire de celui qui a précédé Platon. »

² Samedi vient de *sabbati dies*. Mais les Anglais ont bien conservé dans leur *Saturday* l'expression plus ancienne signifiant *dies Saturni*. — Dimanche vient aussi du latin *dominica* ou *dominicus*, sous-entendu *dies*. Mais on retrouve dans le *Sonntag* des Allemands le *dies solis* des anciens. Par

ordre dont il serait impossible, sans cela, de trouver l'explication, ni dans le temps des révolutions des astres, ni dans des considérations relatives à leur éclat, à leur aspect physique, ni dans l'importance accordée aux divinités dans la mythologie ancienne. Pourquoi, en effet, le jour du Soleil succéderait-il au jour de Saturne, le jour de la Lune à celui du Soleil, le jour de Mars à la Lune, ainsi de suite. »

Sans doute Dion Cassius ne s'exprime pas d'une manière complète quand il semble attribuer aux Egyptiens tout l'honneur, soit de la théorie de la classification des planètes d'après leur éloignement apparent de la terre, soit de la désignation planétaire courante des jours de la semaine.

L'antiquité était partagée au sujet de la première place à donner entre les astronomes de l'Égypte et ceux de la Chaldée. Il est des auteurs, tels que Macrobe, Clément d'Alexandrie, Lactance, Diogène Laërce, Diodore de Sicile, Pline l'ancien, qui donnaient cette place aux Egyptiens, tandis que d'autres, tels que Cicéron, Proclus, Josèphe, la donnaient aux Chaldéens¹. Sayce arrive à dire² qu'il est impossible d'établir que l'astronomie des Babyloniens soit plus ancienne que la science moins développée des Egyptiens.

Lepsius, de son côté, concluait en disant (p. 233) : « Nous ne voyons que deux foyers de très ancienne civilisation : le foyer égyptien et le foyer babylonien. De ces deux le second nous paraît être incontestablement, au point de vue de l'érudition positive des Chaldéens, en particulier de leurs connaissances astronomiques, le foyer postérieur dérivé, et précisément à cause de cela quelquefois plus avancé dans le détail. »

Mais depuis l'époque où Lepsius a publié son ouvrage, on a vu apparaître derrière les Babyloniens toute la civilisation si

contre, les cinq autres dénominations françaises des jours de la semaine laissent transparaître les dénominations latines qui leur correspondent : *Lunæ dies*, *Martis d.*, *Mercurii d.*, *Jovis d.*, *Veneris d.*

¹ Voir A. H. Sayce, dans les *Transactions of the Society of biblical Archaeology*, vol. III. London, 1824, p. 146... — Lepsius, *Chronologie der Aegypten*, I. p. 55, 221, 233. — Oppert, *Encyclopédie des sciences religieuses*, III, 10.

² O. d. c., p. 144.

antique des Accadiens qui, selon l'expression de Tiele ¹, furent les professeurs des Babyloniens, comme les Babyloniens le furent plus tard des Assyriens. Aussi Lénormant, un de ceux qui ont le plus étudié cette civilisation, n'hésite-t-il pas à dire ² : « La science astronomique s'était constituée chez les habitants de la Chaldée à l'état d'une véritable science dès les temps les plus reculés, et ses premiers progrès remontaient jusqu'à l'époque presque légendaire de Nemrod. Dès les temps les plus anciens où nous fassent remonter les monuments, l'astronomie était à Babylone et dans la Chaldée beaucoup plus avancée qu'elle ne le fut jamais en Egypte. Tous les progrès qu'on pouvait réaliser dans cette science avec le simple secours des yeux et sans l'aide d'instruments d'optique perfectionnés avaient déjà été accomplis par les Chaldéens. Ils avaient même reconnu le déplacement annuel du point équinoxial sur l'écliptique, dont on attribue d'ordinaire l'invention à l'astronome grec Hipparque. »

G. Perrot ³ ne s'exprime pas d'une manière différente : « Pour donner à la doctrine astrologique, dit-il, une base d'apparence solide, les Chaldéens inventèrent une numération qui leur permit des calculs assez compliqués. A l'aide de cet instrument, ils ébauchèrent de très bonne heure toutes les grandes théories de l'astronomie. En quelques siècles, ils eurent poussé cette science bien plus loin que ne le fit jamais l'Egypte. C'est ce qu'indique déjà Laplace dans le *Précis de l'histoire de l'astronomie*, qui forme le livre V de la cinquième édition de son « Exposition du système du monde. » Il y résume les principaux résultats que lui paraissent avoir obtenus les astronomes chaldéens. Aujourd'hui, grâce aux récentes découvertes, il pourrait peut-être entrer dans un détail plus circonstancié et plus précis. »

Quoi qu'il en soit, pour autant que j'ai pu étudier la question et comme cela ressortira en bonne partie de ce que nous aurons à dire sur les Chaldéens, il me semble que ce sont eux

¹ *Manuel de l'histoire des religions*, trad. franç. 2^e édit. 1885, p. 107.

² *Histoire ancienne de l'Orient*. 3^e édit. II, p. 36.

³ *Histoire de l'art dans l'antiquité*. Paris, 1884, t. II, p. 69.

qui ont le mieux gardé l'institution de la semaine et le plus préparé la désignation de ses jours d'après les 7 planètes, mais que ce sont les Egyptiens qui ont en définitive fixé l'ordre présidant à cette désignation.

On peut trouver une certaine confirmation de l'indication donnée à cet égard par Dion Cassius, dans un passage d'Hérodote, historien tout autrement plus ancien que le consul romain, puisqu'il est né en 484 avant J.-C. Il dit en effet¹ : « Les Egyptiens sont encore les auteurs de diverses inventions, comme, par exemple, à quel dieu chaque mois, chaque jour est dédié, quel sort, quel caractère et quelle fin chaque homme doit avoir d'après le jour de sa naissance. »

D'autre part, Lotz énonce dans les termes suivants (p. 18) une opinion qui peut être rapprochée de celle que nous avons émise : « Dion a dit que l'ordre dans lequel nous voyons les planètes se ranger dans notre semaine, a été constitué par les Egyptiens. Mais comme cet ordre, à ma connaissance (voir Lepsius), ne se trouve nulle part dans les monuments égyptiens, je soupçonne que Dion veut parler des astronomes grecs d'Alexandrie. Les Egyptiens au moins n'ont certainement pas institué les semaines, comme Dion le veut ; car dans leurs monuments on ne voit pas qu'ils fissent présider les jours par les planètes, et là même où chez eux il est question des planètes, elles sont seulement au nombre de 5, le soleil et la lune étant laissés de côté... C'est par les astronomes alexandrins que la distribution de ces 5 planètes, de la lune et du soleil entre les divers jours de la semaine, a été enfin fixée pour tous les Grecs et les Romains. »

Quelque postérieur et subordonné qu'ait été le rôle joué par les astronomes égyptiens sur cette distribution, eût-il même été, comme il le semble, purement astrologique, toutefois il serait étrange que le peuple qui n'en a pas moins agi de la manière la plus profonde sur la nomenclature en quelque sorte définitive des jours de la semaine, ne l'eût pas en quelque manière, et dès longtemps, connue et pratiquée, qu'elle n'eût pas, tout au moins, trouvé chez lui un solide point de raccordement.

¹ II, 82. Trad. de Bétant. Genève, 1856.

Cette considération, à elle seule, n'aurait peut-être pas une grande valeur, mais elle en acquiert quand elle est réunie à celles que nous avons d'abord présentées.

Signalons encore une troisième explication non moins curieuse que les deux exposées par Dion Cassius. Elle est donnée en passant par Lotz (p. 18), qui n'indique pas si elle est de son invention ou empruntée à d'autres. Elle mérite en tout cas d'être considérée.

Il dit que si l'on applique la seconde explication fournie par Dion, non pas au jour divisé en 24 heures, mais au jour divisé en 60 parties égales, comme le divisaient quelquefois les astronomes grecs, égyptiens ¹, babyloniens, indiens ², et en commençant non par Saturne, mais par la Lune, on retrouve également les noms planétaires actuels de la semaine, mais à partir de lundi et non de samedi.

Le jour astronomique serait alors divisé en 60 minutes de jour, chacune de ces minutes en 60 secondes de jour et chacune de ces secondes serait elle-même semblablement subdivisée.

Selon Lepsius (p. 128-130), il n'y a point en égyptien de mot correspondant à l'heure, bien que la division du jour en 24 heures fût usitée dans la vie civile en Egypte comme ailleurs ; — la division du jour en 60 parties présentait la plus grande analogie avec l'antique division du cercle en 360 degrés, c'est-à-dire 6 fois 60, de même qu'avec plusieurs des divisions du temps, en particulier celle du mois comptant 30 jours. — Ptolémée, dans son *Almageste* (IV, 2), où il traite des calculs faits sur le cours de la lune par Hipparque et les Chaldéens, se sert de cette division du jour en 60 minutes de jour, etc.

On sait aussi que les Chaldéens divisaient invariablement l'unité en 60 parties égales, divisées et subdivisées de la même manière, et qu'ils avaient strictement établi sur cette base toutes leurs mesures de superficie, de capacité et de poids, mesures qui avaient passé, pour la plupart, dans les différentes

¹ Lepsius, *Chronologie*. I, p. 128.

² Lassen, *Indische Alterthumskunde*. I, p. 985.

contrées de l'Asie antérieure et même chez les Grecs, souvent en conservant plus ou moins leurs noms babyloniens (par exemple $\mu\nu\tilde{\alpha}$ et $\acute{\alpha}\beta\omicron\lambda\delta\epsilon$) ¹.

Cette troisième explication se justifierait donc tout aussi bien au point de vue des Egyptiens qu'à celui des Chaldéens, peut-être même encore mieux au premier point de vue, car, si les Chaldéens avaient un mot pour désigner l'heure, « l'heure babylonienne, » comme l'appelaient les astronomes grecs, en comprenait deux des nôtres. « Le jour et la nuit ont été égaux, dit une tablette chaldéenne : 6 heures de jour, 6 heures de nuit ². »

Rapportons encore une quatrième et dernière explication qui, du reste, peut se rattacher à l'astronomie égyptienne aussi bien qu'à la chaldéenne.

Après avoir parlé des deux explications de Dion Cassius et en particulier de la seconde, Alex. de Humboldt, s'exprime ainsi ³ :

« Cette manière d'expliquer les appellations des jours de la semaine avait été jusqu'ici généralement considérée comme la plus exacte ; mais Letronne, s'appuyant sur le zodiaque de Bianchini ⁴, longtemps délaissé dans les collections du Louvre et sur lequel, frappé moi-même d'une singulière ressem-

¹ Lenormant, *Histoire ancienne de l'Orient*. 3^e édit. II, p. 177. — Lotz, p. 110, 111.

² Lenormant, *Origines de l'histoire*, I, p. 233.

³ *Cosmos*, III, p. 686.

⁴ Selon de Humboldt (*Cosmos*. III, p. 461, 678), ce zodiaque dit de Bianchini, date vraisemblablement du III^e siècle de notre ère.

Quant à Bianchini (François), né en 1662, savant italien, aussi distingué comme archéologue que comme astronome, il fut nommé par le pape secrétaire de la commission chargée de la réforme du calendrier. Pour régler avec précision le cours de l'année, il était nécessaire d'établir et de fixer, avec la plus grande exactitude, les points équinoxiaux. Bianchini, chargé de tirer une ligne méridienne et de dresser un gnomon dans l'église de Sainte-Marie-des-Anges, termina avec le plus grand succès cette opération difficile. La méridienne en cuivre a de longueur 75 anciens pieds de Paris et le gnomon, 62 1/2 de hauteur. On y voit les 12 signes du zodiaque, parfaitement représentés en marbre de différentes

blance entre un zodiaque grec et un zodiaque des Tartares kirghises, j'avais en 1812 attiré l'attention des archéologues, — Letronne, dis-je, déclare adopter de préférence une troisième explication ¹. »

Cette explication est basée sur le partage des 12 signes du zodiaque ou des 360 degrés de sa circonférence en 36 décans ou dizaines de degrés, chaque décan comptant lui-même 3 des 7 planètes ² et ces 3 planètes étant réparties toujours en suivant la même ancienne division des 7 astres par ordre de distance apparente de la terre.

Pour trouver ainsi l'ordre actuel des jours de la semaine, il suffit de prendre successivement la première des 3 planètes assignées à chaque décan.

Et en effet, si l'on part du signe de la Vierge et de ses 3 planètes : Soleil, Vénus, Mercure ($\odot \text{♀} \text{☿}$), pour passer au signe de la Balance et de ses 3 planètes : Lune, Saturne, Jupiter ($\text{♁} \text{♄} \text{♃}$), puis au signe du Scorpion et de ses 3 planètes : Mars, Soleil, Vénus ($\text{♂} \odot \text{♀}$), on arrivera à déterminer comme suit les 3 premiers jours de la semaine : dimanche (ou jour du Soleil), lundi, mardi ($\odot \text{♁} \text{♂}$), et ainsi de suite.

Pour trouver de cette manière l'ordre actuel complet des jours de la semaine, il suffit de juxtaposer 4 mêmes séries des 7 planètes et de les diviser de gauche à droite par triades, en ne comptant pas la première triade de la première série et en

couleurs, et les étoiles de chaque signe sont en cuivre, avec leurs grandeurs respectives et toutes leurs variétés. — « M. Bianchini, dit Fontenelle dans son *Eloge*, fut purement mathématicien dans la construction de ce grand gnomon, pareil à celui que Cassini avait fait dans Sainte-Pétronne de Bologne. » — Clément XI fit frapper une médaille de ce gnomon, et ce fut pour Bianchini le sujet d'une dissertation sur le gnomon et la médaille. — Extrait de la *Biographie universelle*, article Bianchini (Français.)

¹ Letronne, *Observations critiques et archéologiques sur l'objet des représentations zodiacales*. 1824, p. 97-99.

² Cette distribution des planètes entre les 36 décans n'est pas seulement celle du zodiaque de Bianchini, elle est aussi décrite par un astronome du temps de Constantin, Julius Firmicus Maternus. *Astronomiæ libri VIII*; lib. II, cap. 4 : Signorum decani eorumque domini.) D'après *Cosmos*, III, p. 638.

numérotant successivement dans chacune des triades suivantes la première de ses planètes :

$$\begin{array}{c} (\text{♄} \text{♃} \text{♂}) \underset{4}{\odot} \underset{1}{\text{♀}} \underset{2}{\text{♁}} \quad \text{♄} \text{♃} \text{♂} \underset{3}{\odot} \underset{4}{\text{♀}} \underset{2}{\text{♁}} \quad \text{♄} \text{♃} \text{♂} \underset{5}{\odot} \underset{6}{\text{♀}} \underset{2}{\text{♁}} \\ \text{♄} \text{♃} \text{♂} \underset{7}{\odot} \underset{1}{\text{♀}} \underset{2}{\text{♁}} \dots \end{array}$$

Terminons par quelques courtes observations, qui peuvent avoir leur intérêt, sur l'ensemble des quatre explications de la désignation planétaire des jours de la semaine :

1° Ce qui est à la base de toutes, ce qui leur sert de point de départ commun, c'est une observation réellement astronomique, à savoir l'ordre des planètes suivant le degré de leur éloignement apparent de la terre.

2° Mais toutes ne procèdent pas identiquement de cet ordre. La première, la seconde et la quatrième mettent en tête la planète la plus distante, soit Saturne, et en dernier lieu la planète la plus rapprochée, soit la Lune. La troisième fait le contraire.

3° La première et la seconde aboutissent à cette série des jours de la semaine : samedi (jour de Saturne), dimanche (jour du Soleil), lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

4° La quatrième aboutit à ce qu'on peut appeler l'ordre hébraïco-chrétien et aussi gréco-romain, ou plus brièvement l'ordre hébraïco-romain, à savoir : dimanche, lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi. On comprend sous ce rapport comment Letronne et de Humboldt lui donnent la préférence.

5° La troisième aboutit à cette série : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche.

6° La première explication est purement mystique. Elle est la seule qui n'ait rien d'astrologique, sauf les noms des planètes, mais elle n'en paraît pas moins la moins fondée historiquement.

(A suivre.)